



11 La violence à l'égard des personnes âgées

Définition

La maltraitance des personnes âgées est un acte unique ou répété, en l'absence d'intervention appropriée, dans le cadre d'une relation censée être une relation de confiance, qui entraîne des blessures ou une détresse morale pour la personne âgée qui en est victime.¹

Manifestation

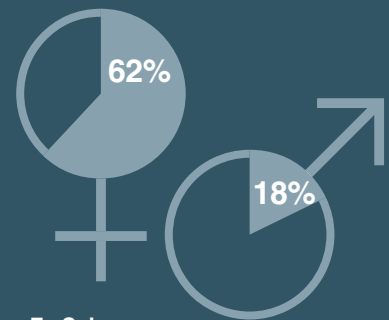
La violence à l'égard des personnes âgées recouvre les violences physiques, sexuelles, psychologiques ou morales; les violences matérielles et financières; l'abandon; la négligence; l'atteinte grave à la dignité ainsi que le manque de respect.² Près de 60 % des abus contre les retraités sont d'ordre financier ou matériel : vols, détournements de fonds, procurations frauduleuses, achats ou ventes forcés, refus de remboursements d'emprunts, etc.

Pourquoi la violence à l'égard des personnes âgées?

La violence à l'égard des personnes âgées est la plupart du temps causée par le fait que ces dernières sont considérées comme des êtres frêles, faibles et dépendants.

La maltraitance est encore un sujet tabou. Brisez le silence et parlez-en!

- À vos proches
- À votre médecin
- À vos soignants (aide familiale, infirmière, physiothérapeute, ergothérapeute, etc.)
- Aux bénévoles ou
- Faites appel à la permanence téléphonique au 0848 00 13 13.
- Si votre activité, professionnelle ou bénévole, vous met en contact avec des personnes âgées et vous souhaitez suivre une formation ou vous avez besoin d'appuis spécifiques, appelez le 0848 00 13 13.³



En Suisse, les victimes de maltraitance dans les établissements médico-sociaux sont principalement âgées entre 80 et 99 ans, ce sont majoritairement des femmes 62% contre 18% pour les hommes.⁴

Les taux de maltraitance des personnes âgées sont mondialement élevés dans les institutions telles que les maisons de retraite et les établissements de soins de longue durée, 2 membres du personnel sur 3 reconnaissant avoir commis un acte de maltraitance au cours de l'année écoulée.⁵

Il s'agit d'un problème qui risque de s'accroître compte tenu du vieillissement rapide de la population dans de nombreux pays.⁶

En Suisse,

36 196

des plus de 60 ans sont touchés par la violence.⁸

Le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait au moins doubler, passant de 900 millions en 2015 à environ 2 milliards en 2050.⁷

2050

2015

« Chacun peut aider à mettre fin à ce fléau qu'est la violence à l'égard des femmes: un regard, une parole, une intervention lorsque l'on est témoin d'un acte inacceptable ... Prendre son courage à deux mains et dire STOP. Aux jeunes hommes et aux plus âgés, mon message est le suivant: «être un homme» ce n'est pas rabaisser l'autre, c'est le respecter et gérer ses conflits pacifiquement. Le changement, ça commence avec vous!»

Luc Barthassat

Ancien Conseiller d'Etat
République et canton de Genève
Ambassadeur Ruban Blanc CH

11

La violence à l'égard des personnes âgées (suite)

Idées générales pour agir



- **Menez** des campagnes publiques d'information sur l'étendue et les formes de la maltraitance envers les seniors
- **Sensibilisez** les personnes âgées sur leur droit absolu au respect et à la bienveillance de leur entourage
- **Encouragez** la population à dénoncer toutes les formes de maltraitance envers les personnes âgées y compris en milieu institutionnel (maisons de retraite par exemple) où une grande partie de cette maltraitance a lieu
- **Mieux former** le personnel de ces institutions, y compris au niveau subalterne, sur le besoin impératif de diminuer la fréquence préoccupante de tels cas en milieu fermé
- **Encouragez** la formation de groupes dans les institutions s'occupant des seniors

Idées d'action pour les hommes



Si vous connaissez une personne victime de violence ou si vous soupçonnez que quelqu'un est victime de violence, essayez d'entrer en contact avec cette personne et de lui parler.

Vous pouvez, par exemple, lui poser ce genre de questions :

- Comment allez-vous ?
- Avez-vous des problèmes à la maison ?
- Comment puis-je vous aider ?
- Puis-je vous mettre en contact avec quelqu'un qui pourrait vous aider ?
- De quelle aide auriez-vous besoin ?

Vous pourriez également envisager de contacter le service de police ou l'hôpital le plus proche en cas d'urgence.

<https://etablissement.org/ontario/sante/sante-familiale/sante-des-personnes-agees/comment-aider-les-aines-victimes-de-violence/>



Idées d'action pour les jeunes 12 à 25 ans

- **Portez** le ruban blanc comme symbole de votre engagement à ne pas commettre, tolérer, ni rester silencieux face à la violence envers les jeunes et les femmes

Sources utiles

→ **Code pénal suisse**
https://www.admin.ch/ch/f/rs/c311_0.html

→ **ALTER EGO Association pour la Prévention de la Maltraitance Envers Les Personnes âgées**
<http://www.alter-ego.ch>

→ **Nations Unies**
<http://www.un.org/french/ageing/docs/ecn52002pc2f.pdf>

→ **Organisation Mondiale de la Santé**
<http://www.who.int>

→ **Objectif 5 des ODD**
<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-5-geschlechtergleichstellung-erreichen-und-alle-frauen.html>



16 Thèmes pour 16 jours d'activisme - Campagne Suisse Ruban Blanc c/o Secrétariat Fondation WWSF, Genève
tél: 022 738 66 19 - info(at)ruban-blanc.ch - www.ruban-blanc.ch